



## Prise de position sur le cas Perseus

Chers amis et personnes intéressées par l'école de chiens-guides d'aveugles d'Allschwil,

Au cours des derniers jours, nous avons reçu de nombreuses demandes émanant de particuliers et d'organisations concernant Perseus, l'un de nos chiens-guides d'aveugle à la retraite. Dans un souci de totale transparence et afin de dissiper tout malentendu, nous avons décidé de présenter une fois de plus le contexte de ce cas. Nous procédons ainsi dans l'espoir de calmer un peu les esprits et que toutes les personnes qui se sont manifestées dernièrement comprennent mieux notre décision.

Nous sommes conscients que le changement de placement est une situation difficile pour l'ancienne détentrice et que cette séparation lui est douloureuse. La décision n'a pas été facile à prendre et n'est pas survenue du jour au lendemain. Nous sommes convaincus d'avoir agi dans l'intérêt de l'animal. Le bien-être de nos chiens-guides à la retraite est un élément central.

Jusqu'à sa retraite, Perseus n'a connu aucun problème de santé ni de surpoids. Cependant, peu après le placement chez la détentrice d'alors, Perseus a fortement grossi pour la première fois (il est passé de 25,5 à 34,5 kg en l'espace de neuf mois). Il convient de souligner que le surpoids chez les chiens peut devenir rapidement problématique, car il peut provoquer des douleurs articulaires et respiratoires ou des inflammations. À cet effet, la fondation a assisté la détentrice dans la prise de mesures de réduction du poids pour Perseus, ce qui a également eu des résultats à moyen terme.

Cependant, au cours des derniers mois, l'état de Perseus s'est dégradé. En l'espace de quelques semaines, il a encore fortement grossi, malgré l'assistance prodiguée à la détentrice. Son poids de 35,4 kg dépassait de plus de 30% son poids normal de 27 kg. Les examens de laboratoire ont montré que ce surpoids n'était pas lié à des problèmes de thyroïde, de foie ou de rein.

Lors de la dernière visite début octobre, le chien nous a laissé une impression d'animal négligé et en mauvaise santé, ce qui se manifestait entre autres par le surpoids massif évoqué, le pelage mal soigné et la mauvaise odeur de l'animal. Nous avons trouvé en outre plusieurs nœuds sur le corps de ce dernier, que la détentrice d'alors n'avait pas remarqués et qui auraient été perceptibles si des soins quotidiens avaient été prodigués. En outre, la mobilité du chien était très limitée, ce qui indique de fortes douleurs articulaires, conséquence probable du surpoids.

Dans ce contexte et en raison du manque de coopération de la détentrice, nous avons dû opter pour un changement de placement de Perseus, dans l'intérêt de l'animal. Perseus passe maintenant sa retraite dans un autre lieu où il s'adapte bien et où il est suivi médicalement. Son comportement nous montre qu'il se sent bien et qu'il a retrouvé la joie des promenades.

Le changement de placement de Perseus est un cas très rare. Nous suivons au total près de mille chiens qui vivent dans toute la Suisse et au sud de l'Allemagne. Au cours des cinq dernières années, nous avons été confrontés à un seul cas similaire où le chien a dû être replacé contre la volonté du détenteur.

Nous regrettons d'avoir dû en arriver là. Cependant, l'intérêt de l'animal, en particulier celui de nos chiens à la retraite qui ont largement mérité le repos, est un élément essentiel. C'est notre principe depuis plus de 45 ans. C'est pourquoi nous sommes convaincus d'avoir pris la bonne décision pour Perseus.

28 novembre 2018